

Combien gagnent les salariés vauclusiens ?



L'Insee Paca vient de publier une étude sur les salaires dans le secteur privé. De quoi évaluer le niveau de rémunération selon les zones d'emploi en Vaucluse. Si dans le département c'est à Avignon que les salaires sont les plus élevés, on reste toutefois sous la moyenne régionale.

Dans la nouvelle étude de l'Insee Paca réalisée par Philippe Assael et [Olivier Sanzeri](#), l'Institut national de la statistique et des études économiques a notamment dévoilé le salaire mensuel net moyen en équivalent temps plein par zone d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Sud en 3^e position, loin derrière l'Île-de-France

« Dans le secteur privé, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) est de 2 472€ par mois en 2022, explique les deux auteurs de l'étude. Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 3^e rang des régions de France où il est le plus élevé, après Auvergne-Rhône-Alpes (2 532€) et loin derrière l'Île-de-France (3 377€). Le salaire net moyen régional en EQTP est ainsi supérieur de 4% à celui de France de province (2 377€ par mois), mais inférieur à la moyenne nationale (2 648€ en France). »



Ecrit par Laurent Garcia le 25 février 2025

Le paradoxe des zones d'emploi interrégionales vauclusiennes

Côté Vaucluse, l'ensemble des bassins d'emploi affichent un salaire mensuel net en dessous de la moyenne régionale (voir tableau ci-dessous). C'est dans la partie Paca de la zone d'Avignon (2 335€) que l'on trouve les plus gros salaires du département. La cité des papes devance Cavaillon (2 250€), Orange (2 192€), Carpentras (2 154€), Bollène (2 120€) et Valréas (2 082€). A noter que pour les zones d'emploi interrégionales, le salaire moyen est paradoxalement toujours supérieur hors Vaucluse : 2 688€ pour le secteur Auvergne-Rhône-Alpes de Bollène-Pierrelatte (soit 568€ d'écart), 2 344€ pour la partie Occitane d'Avignon (9€ d'écart) ainsi que 2 098€ pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes de Valréas (16° d'écart). A l'inverse, à Arles les salaires de la partie Paca (2 242€) sont plus élevés que ceux de la partie Occitanie (2 135€), même s'ils restent inférieurs à ceux d'Avignon et Cavaillon.

Les salaires mensuels nets en Paca

Ecrit par Laurent Garcia le 25 février 2025

Zone d'emploi	Salaire mensuel net moyen*
Lyon	2 786€
Cannes	2 745€
Toulouse	2 705€
Bollène-Pierrelatte - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	2 688€
France	2 648€
Aix-en-Provence	2 628€
Bagnols-sur-Cèze	2 635€
Marseille	2 609€
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 472€
Montpellier	2 418€
Manosque	2 391€
France (hors Île-de-France)	2 377€
Valence	2 350€
Avignon - Partie Occitanie	2 344€
Avignon - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 335€
Nîmes	2 283€
Cavaillon	2 250€
Arles - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 242€
Orange	2 192€
Carpentras	2 154€
Arles - Partie Occitanie	2 135€
Bollène - Pierrelatte - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 120€
Valréas - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	2 098€
Valréas - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 082€
Alès-Le Vigan	2 064€

*En équivalent temps plein – Source Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cannes champion régional des salaires

Par rapport au reste de la Région Sud, le Vaucluse reste bien loin du podium des revenus de Paca avec Cannes (2 745€), Aix-en-Provence (2 628€) et Marseille (2 609€). Martigues-Salon (2 586€), Nice (2 430€) et Manosque (2 391€) devancent également Avignon. Le chef-lieu de Vaucluse fait cependant mieux que Toulon (2 276€), Fréjus (2 209€), Digne-les-Bains (2 151€) Briançon (2 125€), Menton (2 120€) ou bien encore Gap (2 090€).

Par rapport à nos voisins, le Vaucluse apparaît très éloigné des niveaux de revenus des capitales métropolitaines comme Lyon (2 786€) et Toulouse (2 705€). Plus proche, Bagnols-sur-Cèze affiche un

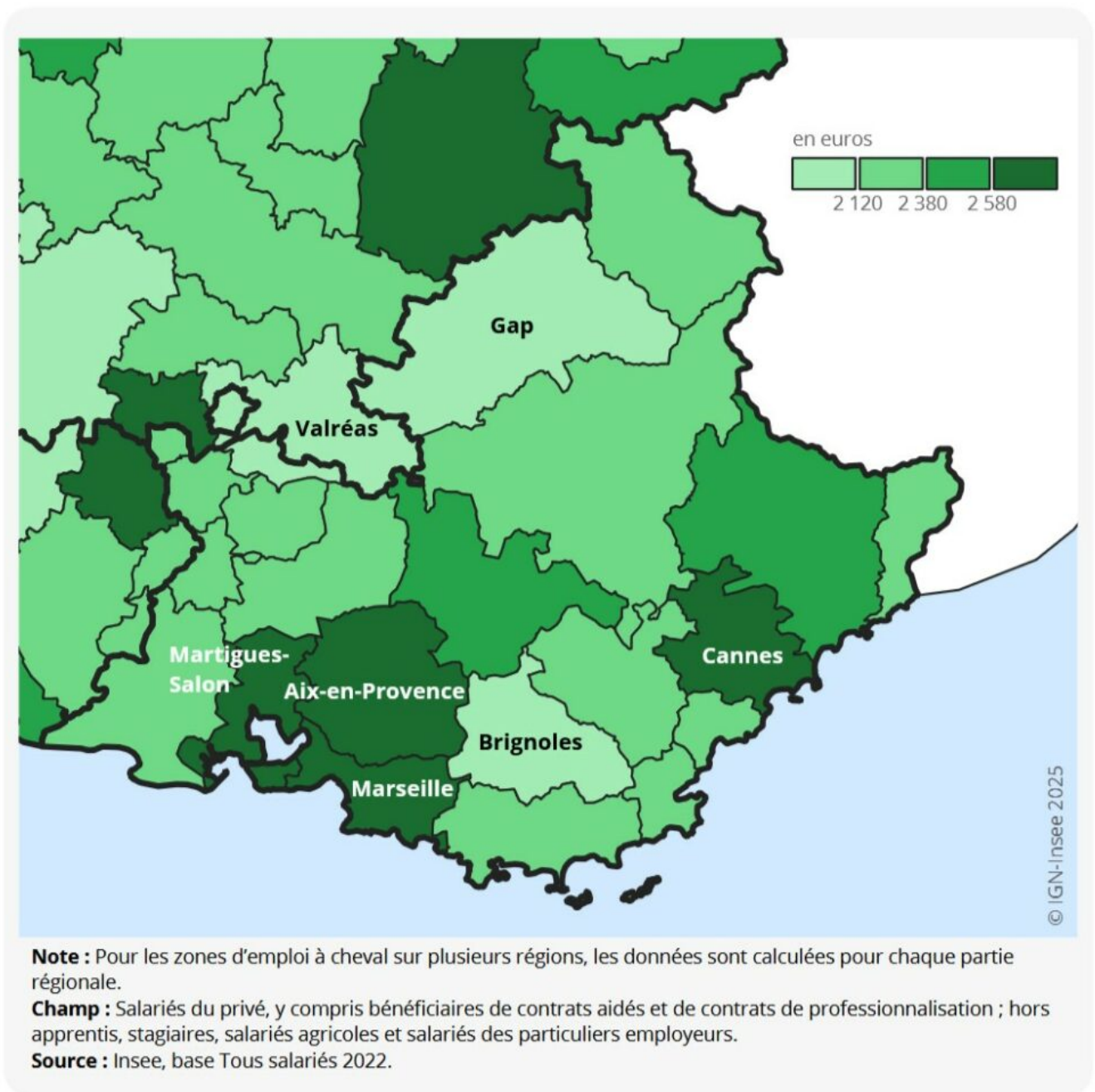


Ecrit par Laurent Garcia le 25 février 2025

niveau assez élevé (2 635€), grâce à une forte présence industrielle autour de Marcoule, alors que Montpellier (2 418€) et Valence (2 350€) sont légèrement au-dessus. La zone d'emploi de Nîmes (2 283€) et encore plus celle d'Alès-Le Vigan (2 064€) sont, en revanche, en retrait d'Avignon.

Salaires mensuels nets moyens en équivalent temps plein par zone d'emploi

Ecrit par Laurent Garcia le 25 février 2025



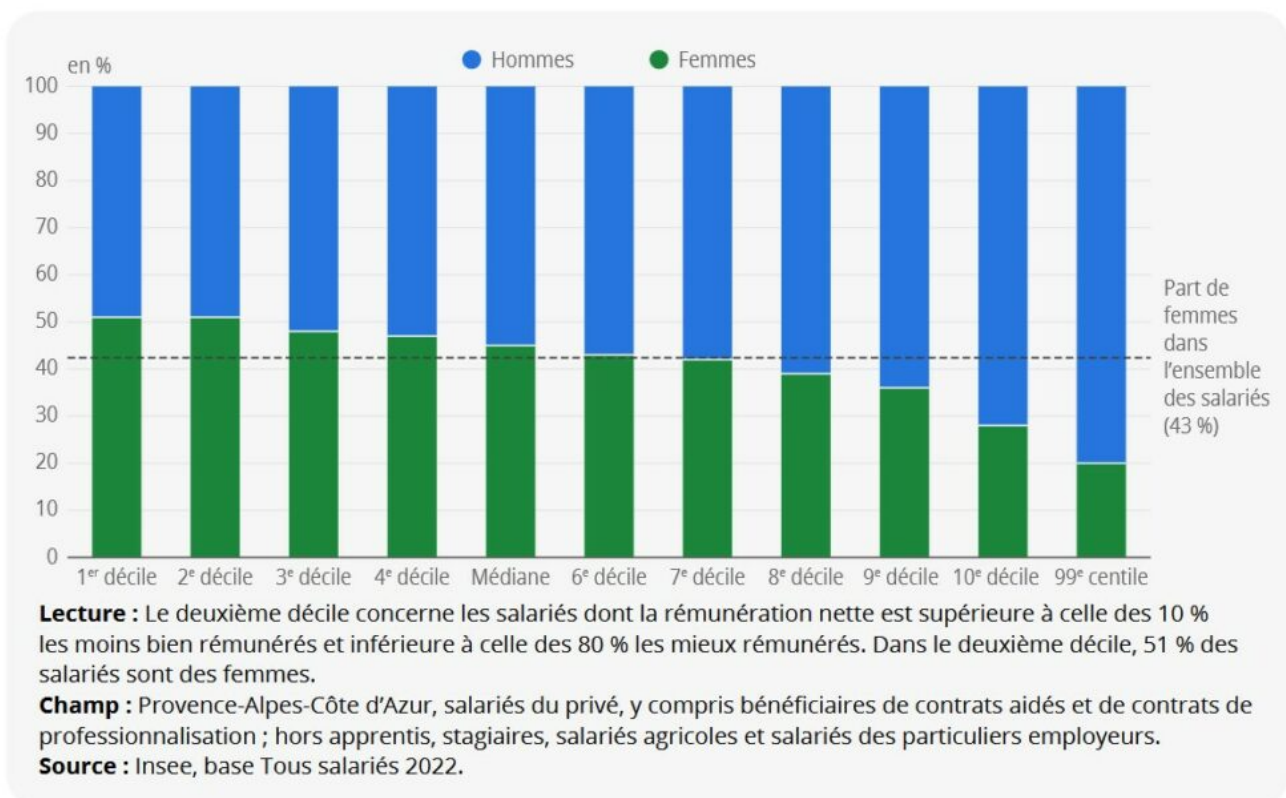
Les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes

Par ailleurs au niveau régional, l'étude de l'Insee observe que les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes : « En 2022, dans la région, le salaire moyen en EQTP dans le secteur privé est de 2 251€ mensuels pour les femmes et de 2 640€ pour les hommes. Cet écart de 14,7% en

Ecrit par Laurent Garcia le 25 février 2025

défaveur des femmes est légèrement supérieur à celui observé en France ou en France de province (respectivement 14,1% et 14,3%). »

« Dans le secteur privé, 43% des salariés en équivalent temps plein sont des femmes (contre 46% de femmes parmi les personnes ayant occupé au moins un poste dans le privé dans la région en 2022). Les femmes sont surreprésentées dans le bas de la distribution des salaires : 51% des salariés les moins rémunérés (1er décile) sont des femmes contre seulement 28% des mieux rémunérés (10e décile) et même 20% à l'extrémité haute (1% des mieux rémunérés). »



Part de chaque sexe dans les déciles de la distribution des salaires en EQTP.

« Ces différences s'expliquent principalement par le fait que les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers et ne travaillent pas dans les mêmes entreprises ou les mêmes secteurs d'activité. Au niveau national, à poste et entreprise comparables, c'est-à-dire à profession identique exercée au sein d'un même établissement, l'écart de salaire moyen est sensiblement plus faible et atteint environ 3,4% en 2022. »

Parmi les salaires les plus élevés, trois sur dix ne concernent pas des cadres

Enfin, l'étude de Philippe Assael et Olivier Sanzeri constate qu'il n'est forcément nécessaire d'être cadre pour obtenir un salaire élevé.

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 10% de salariés les mieux rémunérés (dernier décile),



Ecrit par Laurent Garcia le 25 février 2025

environ trois sur dix ne sont pas cadres. Sur 100 salariés non cadres du dernier décile, 64 occupent une profession intermédiaire, 30 sont ouvriers (dont une grande partie ouvriers qualifiés) et 6 sont employés. Les salariés de l'industrie sont nettement surreprésentés, notamment ceux exerçant dans la fabrication de matériels de transport, les industries extractives ou encore dans la cokéfaction et raffinage. Ces non-cadres de l'industrie exercent fréquemment des métiers de technicien d'installation et de maintenance des équipements industriels, de contrôle-qualité (en électricité, électromécanique et électronique...) ou dans le domaine de la recherche et du développement. Les non-cadres du tertiaire sont légèrement sous-représentés dans le dernier décile des rémunérations mais certaines activités sont fréquentes parmi les hauts salaires comme, par exemple, celles de l'information et de la communication et des activités financières et d'assurance. »